

les MERCREDIS de L'ARCHI

FICHE D'INSCRIPTION – 2022 / 2023

NOM et prénom du responsable légal :

NOM et prénom de l'enfant : âge :

adresse postale :

mail :

téléphone portable : téléphone professionnel :

SESSION 1_ La ville animale

les mercredis **du 5 octobre au 23 novembre 2022**, de 14h30 à 16h30 (6 séances → 60€)

SESSION 2_ Photographies urbaines

les mercredis **du 4 janvier au 1^{er} février 2023**, de 14h30 à 16h30 (5 séances → 50€)

SESSION 3_ Défie le colosse aux pieds d'argile

les mercredis **du 22 février au 5 avril 2023**, de 14h30 à 16h30 (7 séances → 70€)

SESSION 4_ Donne une seconde vie à l'architecture

les mercredis **du 26 avril au 31 mai 2023**, de 14h30 à 16h30 (6 séances → 60€)

Le coût des séances vaut pour participation aux frais engagés par le CAUE.

Règlement par chèque à l'ordre du CAUE de Haute-Savoie ou sur www.ilot-s.caue74.fr.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, en accepte les conditions et m'engage à le respecter. Je joins à cette inscription l'attestation d'assurance extra-scolaire.

Fait à : le :

Signature :

J'ai connu les Mercredis de l'archi par :

le journal un flyer Mokamag le CAUE Autre :

DOCUMENTS À FOURNIR

→ fiche d'inscription (ou la fiche de pré-inscription du flyer),

→ fiche d'autorisations,

→ assurance extra-scolaire.

contact : 04 50 88 21 12 / culture@caue74.fr

les MERCREDIS de L'ARCHI

FICHE D'AUTORISATIONS – 2022 / 2023

Autorisation de droit à l'image

Je, soussigné(e) : (nom et prénom)
responsable légal de l'enfant : (nom et prénom)
domicilié à : (adresse postale)
.....

autorise n'autorise pas (cocher la mention choisie)

le CAUE de Haute-Savoie, dans le cadre des Mercredis de l'archi, durant l'année scolaire 2022 / 2023, à photographier, filmer et interviewer mon enfant inscrit pour toutes ou une des sessions, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, et à faire usage de ces documents uniquement à des fins de présentation ou d'information des actions pédagogiques, sans durée de temps, menées par le CAUE de Haute-Savoie (supports papier et/ou numériques du CAUE de Haute-Savoie et de ses partenaires). Cette autorisation est valable pour les 4 sessions de l'année 2022 / 2023 et exclut toute autorisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à : le :
Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Autorisation de sortie pendant les séances

Je, soussigné(e) : (nom et prénom)
responsable légal de l'enfant : (nom et prénom)
domicilié à : (adresse postale)
.....

autorise mon enfant à participer aux sorties en extérieur organisées par le CAUE de Haute-Savoie dans le cadre des Mercredis de l'archi, pour l'année scolaire 2022 / 2023 et autorise le responsable de la sortie à prendre toute initiative en cas d'accident.

autorise mon enfant à quitter les séances des Mercredis de l'archi, à 16h30, sans accompagnateur
 n'autorise pas mon enfant à quitter les séances des Mercredis de l'archi, à 16h30, sans accompagnateur
(cocher la mention choisie)

Fait à : le :
Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

contact : 04 50 88 21 12 / culture@caue74.fr

les MERCREDIS de L'ARCHI

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Présence et suivi des ateliers

Les ateliers sont organisés de 14h30 à 16h30 durant la période scolaire à L'îlot-S au CAUE, 7 esplanade Paul Grimault à Annecy. Les ateliers s'organisent autour de 4 sessions thématiques comprenant de 5 à 7 séances hors vacances scolaires. Afin de tirer le plus grand bénéfice possible de ces ateliers, il est recommandé à l'enfant d'être ponctuel et assidu à la session complète. Toute absence doit être signalée au CAUE de Haute-Savoie par mail à l'adresse : culture@caue74.fr ou par téléphone au 04 50 88 21 12. Toute inscription vaut engagement et ne sera pas remboursée.

Article 2 : Comportement

Le respect mutuel garantit le bon fonctionnement des ateliers. En cas de non-respect des personnes, des locaux et du matériel, le CAUE se réserve le droit d'exclure l'enfant de la session.

Article 3 : Responsabilité

En cas d'arrêt d'atelier en cours de session, les familles doivent informer par mail le CAUE de Haute-Savoie. Tout changement de situation (domicile, coordonnées, autorisation de sortie...) doit être signalé au CAUE de Haute-Savoie par mail. Les responsables légaux seront tenus responsables des dégâts matériels causés par les enfants mineurs dont ils ont la charge. Les enfants se présentant à la session sont sous la responsabilité du CAUE pendant la durée de la séance. Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours. Sauf demande explicite du responsable légal, l'enfant n'est pas autorisé à quitter seul le CAUE à 16h30. **Une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires** doit être fournie obligatoirement dès l'inscription pour que l'enfant puisse participer aux sessions.

Article 4 : Modalités

Les ateliers sont des moments créatifs et d'expérimentation où les enfants peuvent être amenés à utiliser des outils sous l'encadrement de l'animateur. L'acceptation de ce règlement intérieur vaut pour validation de cette pratique et manipulation d'outils. L'ensemble du matériel est fourni par le CAUE de Haute-Savoie. Néanmoins, **l'enfant devra venir aux séances avec une trousse de crayons (papier, couleur), une paire de ciseaux et un tube de colle verte liquide.**

Une partie de la dernière séance de chaque session sera consacrée à la restitution du travail de l'enfant autour d'un goûter. Les parents seront conviés à y assister s'ils le peuvent.

Article 5 : Règlementation générale européenne de protection des données

En inscrivant votre enfant aux Mercredis de l'archi pour une ou plusieurs sessions, vous acceptez de recevoir la newsletter du CAUE de Haute-Savoie et les informations ou invitations aux événements. Conformément à la RGPD, vous conservez le droit de consultation, de modification ou de retrait de nos listes de diffusion à tout moment. Néanmoins, sans intervention spécifique de votre part, le CAUE de Haute-Savoie conservera vos données de contact pendant au moins un an à l'issue de votre désabonnement. L'inscription sera archivée.

contact : 04 50 88 21 12 / culture@caue74.fr